

N° 1998-3307 - finances et programmation - Budget supplémentaire 1998 - Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - Direction des finances et du contrôle de gestion - Service du budget -

Le Conseil,

Vu le rapport du 1er octobre 1998, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Le budget supplémentaire 1998 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe, que je soumets à votre approbation, a été arrêté à 36 049 391,29 F.

Par application de l'instruction M 14, la comptabilisation des crédits afférents aux aménagements d'urbanisme en régie directe se fait hors du bilan communautaire. Les opérations réelles de charges et de produits sont traitées en fonctionnement dans les classes 6 et 7, accompagnées des mouvements d'ordre afin d'inscrire la production et les cessions en stocks (26,178 MF). En mouvements réels, les inscriptions qui vous sont proposées s'élèvent à 6,034 MF en dépenses et 9,871 MF en recettes. Le déficit global du budget, à la clôture de l'exercice, était de 3,837 MF. Compte tenu des reports réels de l'exercice 1997, uniquement appliqués en dépenses (7,161 MF), le déficit à couvrir au budget supplémentaire s'élève à 10,997 MF. Il pourrait être financé par une avance du budget principal afin de rétablir l'équilibre en attendant la réalisation des cessions.

Le budget supplémentaire qui vous est proposé intègre, outre la reprise de l'exercice 1997, les mouvements d'ordre concernant les prévisions de travaux et de cessions, inscrites au budget primitif 1998 et réajustées au cours de l'exercice (virements, budget supplémentaire). Ces écritures donnent lieu au cours de la journée complémentaire à ordonnancement selon les réalisations de l'exercice 1998 afin d'enregistrer les flux de stocks en classe 3.

- Budget supplémentaire 1998 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - équilibre général - tableau n° 1 - (en F) -

Nature	Charges	Produits
investissement		
reports	3 387 168,00	3 387 168,00
propositions nouvelles	1 986 402,00	7 483 781,49
dont avance du budget principal	5 500 000,00	10 997 379,49
sous-total mouvements réels	5 373 570,00	10 870 949,49
sous-total mouvements d'ordre	13 949 341,80	12 229 100,00
total des crédits inscrits en investissement	19 322 911,80	23 100 049,49
déficit investissement 1997 reporté	3 777 137,69	
budget supplémentaire en investissement	23 100 049,49	23 100 049,49
fonctionnement		
reports	7 160 544,20	
propositions nouvelles	-6 500 000,00	-1 000 000,00
sous-total mouvements réels	660 544,20	-1 000 000,00
sous-total mouvements d'ordre	12 229 100,00	13 949 341,80
total des crédits inscrits en fonctionnement	12 889 644,20	12 949 341,80
déficit fonctionnement 1997 reporté	59 697,60	
budget supplémentaire en fonctionnement	12 949 341,80	12 949 341,80
total général du budget supplémentaire	36 049 391,29	36 049 391,29

SECTION DE FONCTIONNEMENT

En dépenses réelles, les reports se sont élevés à 7,161 MF. Ils correspondent essentiellement à des travaux d'aménagement. Cependant, en propositions nouvelles, ce sont 6,5 MF qui pourraient être annulés : concernant la ZAC "d'Yvours", 5 MF, affectés à la dépollution des terrains, pourraient être supprimés, en attendant que se définisse le mode de gestion de cette opération et, à Saint Romain au Mont d'Or, concernant la ZAC "du Vieux Bourg", 1,5 MF de travaux ne devrait pas se réaliser.

Les produits, en mouvements réels, n'ont pas donné lieu à report, les cessions à intervenir ayant été prévues au budget primitif 1998. A Saint Romain au Mont d'Or, les ventes de terrains aménagés se réaliseraient à partir de 1998. Il serait donc possible d'améliorer la prévision en la réduisant de 1 MF.

- Budget supplémentaire 1998 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - section de fonctionnement - tableau n° 2 - (en F) -

Dépenses	Reports 1997-1998	Propositions nouvelles	Total du budget supplémentaire
ZAC "du Chêne" à Bron	0,01		0,01
ZAC "du Dauphiné" à Lyon 3°	2 429 569,88		2 429 569,88
ZAC "du Bassin de Plaisance" à Lyon 7°	1 682 001,30		1 682 001,30
ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"	3 026 801,01	-1 500 000,00	1 526 801,01
ZAC "de Parilly" à Vénissieux	22 172,00		22 172,00
ZAC "d'Yvours" à Irigny-Pierre Bénite		-5 000 000,00	-5 000 000,00
mouvements réels	7 160 544,20	-6 500 000,00	660 544,20
ZAC "du Chêne" à Bron		2 529 360,00	2 529 360,00
ZAC "du Dauphiné" à Lyon 3°		3 850 000,00	3 850 000,00
ZAC "du Bassin de Plaisance" à Lyon 7°		3 323 600,00	3 323 600,00
ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"		500 000,00	500 000,00
ZA "Est" à Vaulx en Velin		892 500,00	892 500,00
ZAC "du Vieux Bourg" à Vénissieux		1 133 640,00	1 133 640,00
mouvements d'ordre		12 229 100,00	12 229 100,00
total des crédits inscrits	7 160 544,20	5 729 100,00	12 889 644,20
déficit de fonctionnement reporté			59 697,60
total des dépenses de fonctionnement			12 949 341,80
Recettes	Reports 1997-1998	Propositions nouvelles	Total du budget supplémentaire
ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"		-1 000 000,00	-1 000 000,00
mouvements réels		-1 000 000,00	-1 000 000,00
ZAC "du Chêne" à Bron		400 000,01	400 000,01
ZAC "du Dauphiné" à Lyon 3°		4 032 267,48	4 032 267,48
ZAC "du Bassin de Plaisance" à Lyon 7°		2 370 001,30	2 370 001,30
ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"		4 771 182,01	4 771 182,01
ZAC "de Parilly" à Vénissieux		35 472,00	35 472,00
ZA "Est" à Vaulx en Velin		137 000,00	137 000,00
ZAC "d'Yvours" à Irigny-Pierre Bénite		203 419,00	203 419,00
ZAC "du Vieux Bourg" à Vénissieux		2 000 000,00	2 000 000,00
mouvements d'ordre		13 949 341,80	13 949 341,80
total des recettes de fonctionnement		12 949 341,80	12 949 341,80

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles inscrites à ce budget supplémentaire concernent la ZAC de Saint Romain au Mont d'Or, par la suppression des crédits d'avances inscrits en recettes et dépenses et qui ne seront pas utilisés. Pour l'équilibre de ce budget, la participation du budget principal pourrait être inscrite, sous forme d'avance, à hauteur de 10,997 MF, en couverture du déficit budgétaire.

Les dépenses réelles (5,374 MF) tiennent compte de la suppression des crédits d'avance à Saint Romain au Mont d'Or (0,126 MF) et d'un remboursement partiel (5,5 MF) de l'avance consentie par le budget principal qui pourrait être réalisé en fonction du montant des cessions attendues cette année.

Les mouvements d'ordre, en dépenses et recettes, enregistrent la production stockée, en classe 3, et reprennent les écritures du fonctionnement.

- Budget supplémentaire 1998 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - section d'investissement - tableau n° 3 - (en F) -

Dépenses	Reports 1997-1998	Propositions nouvelles	Total du budget supplémentaire
ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"	3 387 168,00	-3 513 598,00	-126 430,00
avance du budget principal		5 500 000,00	5 500 000,00
mouvements réels	3 387 168,00	1 986 402,00	5 373 570,00
ZAC "du Chêne" à Bron		400 000,01	400 000,01
ZAC "du Dauphiné" à Lyon 3°		4 032 267,48	4 032 267,48
ZAC "du Bassin de Plaisance" à Lyon 7°		2 370 001,30	2 370 001,30
ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"		4 771 182,01	4 771 182,01
ZAC "de Parilly" à Vénissieux		35 472,00	35 472,00
ZA "Est" à Vaulx en Velin		137 000,00	137 000,00
ZAC "d'Yvours" à Irigny-Pierre Bénite		203 419,00	203 419,00
ZAC "du Vieux Bourg" à Vénissieux		2 000 000,00	2 000 000,00
mouvements d'ordre		13 949 341,80	13 949 341,80
total des crédits inscrits	3 387 168,00	15 935 743,80	19 322 911,80
déficit d'investissement reporté			3 777 137,69
total des dépenses d'investissement			23 100 049,49
Recettes	Reports 1997-1998	Propositions nouvelles	Total du budget supplémentaire
ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"	3 387 168,00	-3 513 598,00	-126 430,00
avance du budget principal		10 997 379,49	10 997 379,49
mouvements réels	3 387 168,00	7 483 781,49	10 870 949,49
ZAC "du Chêne" à Bron		2 529 360,00	2 529 360,00
ZAC "du Dauphiné" à Lyon 3°		3 850 000,00	3 850 000,00
ZAC "du Bassin de Plaisance" à Lyon 7°		3 323 600,00	3 323 600,00
ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"		500 000,00	500 000,00
ZA "Est" à Vaulx en Velin		892 500,00	892 500,00
ZAC "du Vieux Bourg" à Vénissieux		1 133 640,00	1 133 640,00
mouvements d'ordre		12 229 100,00	12 229 100,00
total des recettes d'investissement	3 387 168,00	19 712 881,49	23 100 049,49

B - Propose de délibérer comme suit ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Arrête le budget supplémentaire 1998 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe à 36 049 391,29 F.

2° - Précise qu'à l'égard du comptable, cette approbation porte sur les montants des propositions du budget supplémentaire à l'échelon du chapitre par nature de la nomenclature M 14. Les degrés complémentaires (articles et opérations) qui lui sont soumis et justifiés en tant qu'autorité délibérante de l'ordonnateur ne sont pas exécutoires pour madame le trésorier principal de la communauté urbaine de Lyon.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,